



Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Suite à la déclaration du 18 février 2022, lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, nous tenons à vous faire part de notre insatisfaction à voir les métiers et fonctions des personnels travaillant en SPIP exclu des bénéficiaires du CTI de 183 euros mensuels, promis pourtant aux fonctionnaires de la filière socio-éducative et aux métiers de l'accompagnement social.

Que ce soit par la nature et les besoins des publics que nous prenons en charge, l'ensemble des textes qui régissent les missions des personnels qui composent les SPIP, le sens de leur intervention comme les statuts particuliers de chacun de ces corps, les professionnels exerçant en SPIP font pleinement et indubitablement partie de la filière socio-éducative.

Nous venons donc vous rappeler que les CPIP sont des professionnels de la filière socio-éducative SANS NUL DOUTE.

De nouveau OUBLIES, c'est donc à juste titre que la CGTIP 18/36/58 vous interpelle pour que soit attribuée cette revalorisation aux travailleurs des SPIP.

La CGT SPIP18/36/58 rappelle que notre appartenance à la filière socio-éducative n'est plus à démontrer et a été entérinée par la réforme achevée en 2021.

Face aux résistances infondées de la DGAFP, nous vous demandons de faire en sorte que soit reconnu notre engagement en tant que travailleurs sociaux, engagement que vous avez déjà pu souligner à plusieurs reprises.

Face aux départs de plus en plus nombreux de collègues épuisés et en manque de reconnaissance, nous demandons que la revalorisation de 183 euros soit actée compte tenu du travail d'accompagnement socio-éducatif que nous effectuons, conformément au RPO1. Face aux possibilités de détachements ou d'intégrations d'éducateurs ou d'assistants sociaux dans le corps de CPIP, doit-on vraiment vous rappeler que nous sommes des travailleurs socio-éducatifs à part entière ?

Vous ne pouvez pas laisser faire oublier notre mission première, qui est la prévention de la récidive **via un accompagnement social global.**

NOUS VOUS DEMANDONS D'INTERVENIR AU PLUS VITE.

La CGT SPIP CHER, INDRE et NIEVRE
Le 25 mars 2022.